



## Inspecteur en soudage : renouvellement de la certification de six ans (option d'instruction)

Nom de l'inspecteur : \_\_\_\_\_ Numéro d'enregistrement : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Messagerie électronique: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

La norme CSA W178.2, article 10.5.1 b), stipule qu'un inspecteur peut renouveler sa certification en remplissant les conditions suivantes :

*40 heures d'instruction dans le cadre d'un ou de plusieurs séminaires ou cours jugés acceptables par le CWB portant sur un ou plusieurs des sujets suivants, complétées dans les trois ans suivant la date de renouvellement de l'accréditation :*

- i) inspection visuelle du soudage ;*
- ii) l'examen non destructif des soudures ;*
- iii) l'assurance et/ou le contrôle de la qualité ;*
- iv) codes et normes ; et*
- v) d'autres cours liés au soudage ou à l'inspection.*

Les inspecteurs qui utilisent cette option pour le renouvellement de leur certification doivent fournir la preuve qu'ils ont suivi un ou plusieurs cours de formation continue, y compris la preuve de ce qui suit :

- Une description détaillée du cours couvrant le sujet lié à la portée de votre certification, l'inspection visuelle en soudage, tel qu'énuméré aux points i) à v) ;
- Un certificat de réussite du cours qui comprend le nombre d'heures de contact accordées ;
- Que tous les certificats de cours, s'il y en a plus d'un, équivalent à un minimum de 40 heures d'instruction ; et
- Que les cours ont tous été terminés dans les trois (3) ans suivant la date de renouvellement de la certification.

Les informations acceptées comprennent : les certificats d'achèvement, le programme de cours, les relevés de notes, etc. **S'il manque l'une des informations ci-dessus, la soumission sera retournée au candidat.**

Veuillez remplir le tableau suivant et fournir le(s) dossier(s) de formation, les dates de formation et les heures déclarées. Veuillez noter que la CWB n'examinera que les formations qui entrent dans l'une de ces catégories.

	Nom du séminaire/cours	Dattes	Heures de formation réclamées	A l'usage exclusif de la CWB
i) Soudure visuelle inspection;				
ii) l'examen non destructif des soudures ;				
iii) Assurance qualité et/ou le contrôle de la qualité ;				
iv) les codes et les normes ; et				
v) autres activités de soudage ou d'inspection Cours.				
TOTAL des heures				

**Veuillez joindre ou soumettre des renseignements à l'appui de toutes les formations énumérées ci-dessus.**

Signé: \_\_\_\_\_ Daté: \_\_\_\_\_

Retournez le formulaire rempli et les pièces jointes à l'adresse suivante : [inspector@cwbgroupp.org](mailto:inspector@cwbgroupp.org)

POUR UNE UTILISATION CWB UNIQUEMENT : Évalué par : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_